ANNEXE - MISSIONS ET RÉPARTITION ÉVENTUELLE DES HONORAIRES

A remplir par le candidat

RÉPARTITION DU FORFAIT INITIAL DE REMUNERATION ENTRE LES MEMBRES DU GROUPEMENT

I. Forfait pour la mission de base :
Forfait de rémunération provisoire « F » : Euros H.T.
Taux de rémunération initial T : %
Coût prévisionnel des travaux, Co : 930 000 Euros H.T.
Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Eléments de mission	Total sur Honoraires %	Total Euros	Mandataire	Cotraitant 1	Cotraitant 2	Cotraitant 3	Cotraitant 4	Cotraitant 5
ESQ								
APS								
APD								
PRO *								
ACT								
VISA								
DET								
AOR								
TOTAL	100 %							

* L’élément de mission PRO comprend la rémunération de la mission « Établissement et dépôt du permis de construire »

A…….., le

Signature du Maître d’œuvre, du mandataire
du groupement de maîtrise d’œuvre si habilité,
ou du mandataire et de l’ensemble des cotraitants

ANNEXE - MISSIONS ET RÉPARTITION ÉVENTUELLE DES HONORAIRES

II. Forfait pour la mission optionnelle :

Forfait de rémunération : Euros H.T.
Coût prévisionnel des travaux : 930 000 Euros H.T.

Éléments de mission	Total Euros	Mandataire	Cotraitant 1	Cotraitant 2	Cotraitant 3	Cotraitant 4	Cotraitant 5
SYN							
OPC							
DQP							

A…….., le

Signature du maître d'œuvre, du mandataire
du groupement de maîtrise d'œuvre si habilité
ou du mandataire et de l'ensemble des cotraitants